



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale  
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

**Rapport de certification ANSSI-CC-2017/06**  
**IDEal PASS, version 2.0.1 - Application EAC**  
**avec PACE**

*Paris, le 16 février 2017*

*Le directeur général de l'agence nationale  
de la sécurité des systèmes d'information*

Guillaume POUPARD  
[ORIGINAL SIGNE]



## Avertissement

Ce rapport est destiné à fournir aux commanditaires un document leur permettant d'attester du niveau de sécurité offert par le produit dans les conditions d'utilisation ou d'exploitation définies dans ce rapport pour la version qui a été évaluée. Il est destiné également à fournir à l'acquéreur potentiel du produit les conditions dans lesquelles il pourra exploiter ou utiliser le produit de manière à se trouver dans les conditions d'utilisation pour lesquelles le produit a été évalué et certifié ; c'est pourquoi ce rapport de certification doit être lu conjointement aux guides d'utilisation et d'administration évalués ainsi qu'à la cible de sécurité du produit qui décrit les menaces, les hypothèses sur l'environnement et les conditions d'emploi présumées afin que l'utilisateur puisse juger de l'adéquation du produit à son besoin en termes d'objectifs de sécurité.



La certification ne constitue pas en soi une recommandation du produit par l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), et ne garantit pas que le produit certifié soit totalement exempt de vulnérabilités exploitables.

Toute correspondance relative à ce rapport doit être adressée au :

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale  
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information  
Centre de certification  
51, boulevard de la Tour Maubourg  
75700 Paris cedex 07 SP

[certification@ssi.gouv.fr](mailto:certification@ssi.gouv.fr)

La reproduction de ce document sans altération ni coupure est autorisée.

Référence du rapport de certification	<b>ANSSI-CC-2017/06</b>	
Nom du produit	<b>IDEAL PASS, version 2.0.1 - Application EAC with PACE</b>	
Référence/version du produit	<b>Version 2.0.1</b>	
Conformité à un profil de protection	<b>Machine Readable Travel Document with „ICAO Application”, Extended Access Control with PACE (EAC PP)</b> Version 1.3.2, BSI-CC-PP-0056-V2-2012-MA-02 <b>Machine Readable Travel Document using Standard Inspection Procedure with PACE (PACE PP),</b> Version 1.0, BSI-CC-PP-0068-V2-2011	
Critères d'évaluation et version	<b>Critères Communs version 3.1 révision 4</b>	
Niveau d'évaluation	<b>EAL 5 augmenté</b> <b>ALC_DVS.2, AVA_VAN.5</b>	
Développeurs	<b>SAFRAN Identity &amp; Security (ex-MORPHO)</b> 18 Chaussée Jules César, 95520 Osny, France	<b>Infineon Technologies AG</b> AIM CC SM PS – Am Campeon 1-12, 85579 Neubiberg, Allemagne
Commanditaire	<b>SAFRAN Identity &amp; Security (ex-MORPHO)</b> 18 Chaussée Jules César, 95520 Osny, France	
Centre d'évaluation	<b>CEA - LETI</b> 17 rue des martyrs, 38054 Grenoble Cedex 9, France	
Accords de reconnaissance applicables		
<b>Le produit est reconnu au niveau EAL2.</b>		

# Préface

## La certification

La certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information est régie par le décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié. Ce décret indique que :

- L'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information élabore les **rapports de certification**. Ces rapports précisent les caractéristiques des objectifs de sécurité proposés. Ils peuvent comporter tout avertissement que ses rédacteurs estiment utile de mentionner pour des raisons de sécurité. Ils sont, au choix des commanditaires, communiqués ou non à des tiers ou rendus publics (article 7).
- Les **certificats** délivrés par le Premier ministre attestent que l'exemplaire des produits ou systèmes soumis à évaluation répond aux caractéristiques de sécurité spécifiées. Ils attestent également que les évaluations ont été conduites conformément aux règles et normes en vigueur, avec la compétence et l'impartialité requises (article 8).

Les procédures de certification sont disponibles sur le site Internet [www.ssi.gouv.fr](http://www.ssi.gouv.fr).

# Table des matières

<b>1. LE PRODUIT .....</b>	<b>6</b>
1.1. PRESENTATION DU PRODUIT .....	6
1.2. DESCRIPTION DU PRODUIT .....	6
1.2.1. <i>Introduction</i> .....	6
1.2.2. <i>Services de sécurité</i> .....	6
1.2.3. <i>Architecture</i> .....	7
1.2.4. <i>Identification du produit</i> .....	7
1.2.5. <i>Cycle de vie</i> .....	7
1.2.6. <i>Configuration évaluée</i> .....	8
<b>2. L’EVALUATION .....</b>	<b>9</b>
2.1. REFERENTIELS D’EVALUATION .....	9
2.2. TRAVAUX D’EVALUATION .....	9
2.3. COTATION DES MECANISMES CRYPTOGRAPHIQUES SELON LES REFERENTIELS TECHNIQUES DE L’ANSSI .....	9
2.4. ANALYSE DU GENERATEUR D’ALEAS .....	10
<b>3. LA CERTIFICATION .....</b>	<b>11</b>
3.1. CONCLUSION .....	11
3.2. RESTRICTIONS D’USAGE .....	11
3.3. RECONNAISSANCE DU CERTIFICAT .....	12
3.3.1. <i>Reconnaissance européenne (SOG-IS)</i> .....	12
3.3.2. <i>Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)</i> .....	12
<b>ANNEXE 1. NIVEAU D’EVALUATION DU PRODUIT .....</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE 2. REFERENCES DOCUMENTAIRES DU PRODUIT EVALUE .....</b>	<b>14</b>
<b>ANNEXE 3. REFERENCES LIEES A LA CERTIFICATION .....</b>	<b>15</b>

# 1. Le produit

## 1.1. Présentation du produit

Le produit évalué est la carte à puce fermée « IDeal PASS, version 2.0.1 - Application EAC with PACE ». Le produit est développé par la société *SAFRAN IDENTITY & SECURITY* et embarqué sur le microcontrôleur M7892 B11 d'*INFINEON TECHNOLOGIES*.

Le produit évalué est de type « carte à puce » avec et sans contact. Il implémente les fonctions de document de voyage électronique conformément aux spécifications de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI<sup>1</sup>). Ce produit est destiné à permettre la vérification de l'authenticité du document de voyage et à identifier son porteur lors d'un contrôle frontalier, à l'aide d'un système d'inspection.

Ce microcontrôleur et son logiciel embarqué ont vocation à être insérés dans la couverture des passeports traditionnels. Ils peuvent être intégrés sous forme de module ou d'inlay. Le produit final peut être un passeport, une carte plastique, etc.

## 1.2. Description du produit

### 1.2.1. Introduction

La cible de sécurité [ST] définit le produit évalué, ses fonctionnalités de sécurité évaluées et son environnement d'exploitation.

Cette cible de sécurité est conforme au profil de protection [PP0056V2]. Il s'agit d'une conformité stricte. Le profil de protection [PP0056V2] est strictement conforme au profil de protection [PP0068V2]. La cible de sécurité est donc également strictement conforme à [PP0068V2].

### 1.2.2. Services de sécurité

Les principaux services de sécurité fournis par le produit sont :

- la protection en intégrité des données du porteur stockées dans la carte : nations ou organisations émettrices, numéro du document de voyage, date d'expiration, nom du porteur, nationalité, date de naissance, sexe, portrait, autres données optionnelles, données biométriques additionnelles et autres données permettant de gérer la sécurité du document de voyage ;
- le contrôle d'accès aux données du porteur stockées dans la carte ;
- la protection, en intégrité et en confidentialité, à l'aide du mécanisme de « *Secure Messaging* », des données lues ;
- la validation de la chaîne de certificats ;
- l'authentification du microcontrôleur par le mécanisme optionnel « *Active Authentication* » ;

---

<sup>1</sup> Encore appelé ICAO pour *International Civil Aviation Organization*.

- l'authentification forte entre le microcontrôleur et le système d'inspection par le mécanisme EAC (« Extended Access Control ») préalablement à tout accès aux données biométriques.

### **1.2.3. Architecture**

Le produit est constitué de :

- un microcontrôleur Infineon M7892 B11 et sa librairie Toolbox v1.02.013 ;
- un logiciel embarqué développé par *SAFRAN IDENTITY & SECURITY* comprenant :
  - o un système d'exploitation (OS) et ses pilotes (HAL) ;
  - o une application (hors TOE) *Native Security Domain*, désactivée en phase 7 du cycle de vie ;
  - o une application ICAO MRTD et son mécanisme *Active Authentication*.

### **1.2.4. Identification du produit**

Les éléments constitutifs du produit sont identifiés dans la liste de configuration [CONF].

La version certifiée du produit est identifiable par les éléments des *CPLC Data* suivants :

- *IC Fabricator* : 0x8100 ;
- *IC Type* : 0x7802 ;
- *Operating System Identifier* : 0x4947 ;
- *Operating System Release Date* : 0x6225 ;
- *Operating System Release Level* : 0x2100.

Ces valeurs peuvent être vérifiées par une commande GETDATA avec le tag 9F7F comme décrit dans [GUIDES].

### **1.2.5. Cycle de vie**

Le cycle de vie du produit est décrit au premier chapitre de la cible de sécurité [ST].

Le microcontrôleur M7892 B11 a été développé et fabriqué par *INFINEON TECHNOLOGIES*. Les sites de développement et de fabrication du microcontrôleur sont détaillés dans le rapport de certification [CERT\_IC].

Le développement du produit, couvert par la classe d'assurance ALC de l'évaluation, s'effectue sur les sites suivants :

#### ***SAFRAN IDENTITY & SECURITY***

18 Chaussée Jules César  
95520 Osny  
France

#### ***SYSCOM CORPORATION PRIVATE LIMITED***

D-216/217, Sector 63  
Uttar Pradesh, India,  
NOIDA - 201307

### ***1.2.6. Configuration évaluée***

Le certificat porte sur la configuration incluant les mécanismes suivants :

- « *Extended Access Control* » ;
- « *Supplemental Access Control* » ;
- « *Active Authentication* ».



## 2. L'évaluation

### 2.1. Référentiels d'évaluation

L'évaluation a été menée conformément aux **Critères Communs version 3.1 révision4** [CC] et à la méthodologie d'évaluation définie dans le manuel CEM [CEM].

Pour les composants d'assurance supérieurs au niveau EAL4, des méthodes propres au centre d'évaluation, validées par l'ANSSI ont été utilisées.

Pour répondre aux spécificités des cartes à puce, les guides [JIWG IC] et [JIWG AP] ont été appliqués. Ainsi, le niveau AVA\_VAN a été déterminé en suivant l'échelle de cotation du guide [JIWG AP]. Pour mémoire, cette échelle de cotation est plus exigeante que celle définie par défaut dans la méthode standard [CC], utilisée pour les autres catégories de produits (produits logiciels par exemple).

### 2.2. Travaux d'évaluation

L'évaluation en composition a été réalisée en application du guide [COMP] permettant de vérifier qu'aucune faiblesse n'est introduite par l'intégration du logiciel dans le microcontrôleur déjà certifié par ailleurs.

Le microcontrôleur M7892 B11 a été certifié au niveau EAL6 augmenté du composant ALC\_FLR.1, conformément au profil de protection [PP0035], le 3 novembre 2015 sous la référence BSI-DSZ-CC-0782-V2-2015 (voir [CERT\_IC]).

Le rapport technique d'évaluation [RTE], remis à l'ANSSI le 2 décembre 2016, détaille les travaux menés par le centre d'évaluation et atteste que toutes les tâches d'évaluation sont à « **réussite** ».

### 2.3. Cotation des mécanismes cryptographiques selon les référentiels techniques de l'ANSSI

La cotation des mécanismes cryptographiques a été réalisée conformément au référentiel technique de l'ANSSI [REF]. Les résultats obtenus ont fait l'objet d'un rapport d'analyse [ANA-CRY]. Les mécanismes analysés sont conformes aux exigences des référentiels cryptographiques de l'ANSSI sous réserve de prendre en compte les recommandations se trouvant dans les guides (voir [GUIDES]), dont certaines sont rappelées ici :

- l'algorithme TDES doit être considéré obsolète pour un usage après 2020 ;
- le module des clés RSA doit avoir une taille d'au moins 2048 bits ;
- la longueur des clés des courbes elliptiques doit être d'au moins 200 bits ;
- pour les courbes elliptiques, l'ordre du groupe doit être un multiple d'un nombre premier d'au moins 200 bits jusqu'en 2020, et d'au moins 256 bits ensuite. La même exigence s'applique aux sous-groupes ;
- pour les clés RSA, l'exposant public doit être différent de 3 ;
- pour les mécanismes de signature, les longueurs de hachage doivent être d'au moins 224 bits jusqu'à 2020 et d'au moins 256 bits ensuite.

Dans le cadre du processus de qualification renforcée, une expertise de l'implémentation de la cryptographie a été réalisée par le CESTI (voir §25.2 de [RTE]). Ces résultats ont été pris en compte dans l'analyse de vulnérabilité indépendante réalisée par l'évaluateur et n'ont pas permis de mettre en évidence de vulnérabilité exploitable pour le niveau AVA\_VAN.5 visé.

## **2.4. Analyse du générateur d'aléas**

Le générateur de nombres aléatoires, de nature physique, utilisé par le produit final a été évalué dans le cadre de l'évaluation du microcontrôleur (voir [CERT\_IC]).

Par ailleurs, comme requis dans le référentiel cryptographique de l'ANSSI ([REF]), la sortie du générateur physique d'aléas subit un retraitement de nature cryptographique.

Les résultats ont été pris en compte dans l'analyse de vulnérabilité indépendante réalisée par l'évaluateur et n'ont pas permis de mettre en évidence de vulnérabilité exploitable pour le niveau AVA\_VAN.5 visé.

## 3. La certification

### 3.1. Conclusion

L'évaluation a été conduite conformément aux règles et normes en vigueur, avec la compétence et l'impartialité requises pour un centre d'évaluation agréé. L'ensemble des travaux d'évaluation réalisés permet la délivrance d'un certificat conformément au décret 2002-535.

Ce certificat atteste que le produit « IDEal PASS, version 2.0.1 - Application EAC avec PACE » soumis à l'évaluation répond aux caractéristiques de sécurité spécifiées dans sa cible de sécurité [ST] pour le niveau d'évaluation pour le niveau d'évaluation EAL 5 **augmenté** des composants ALC\_DVS.2 et AVA\_VAN.5.

### 3.2. Restrictions d'usage

Ce certificat porte sur le produit spécifié au chapitre 1.2 du présent rapport de certification.

L'utilisateur du produit certifié devra s'assurer du respect des objectifs de sécurité sur l'environnement d'exploitation, tels que spécifiés dans la cible de sécurité [ST], et suivre les recommandations se trouvant dans les guides fournis [GUIDES], notamment d'utiliser lors de la personnalisation, les valeurs 'Security Attributes' indiquées afin que les conditions d'accès soient celles recherchées pour une configuration mettant en œuvre les fonctionnalités *Extended Access Control*, *Supplemental Access Control* et *Active Authentication*.

### 3.3. Reconnaissance du certificat

#### 3.3.1. Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS [SOG-IS].

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord<sup>1</sup>, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puces et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7 lorsque les dépendances CC sont satisfaites. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



#### 3.3.2. Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Ce certificat est émis dans les conditions de l'accord du CCRA [CC RA].

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires<sup>2</sup>, des certificats Critères Communs.

La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL2 ainsi qu'à la famille ALC\_FLR.

Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



---

<sup>1</sup> Les pays signataires de l'accord SOG-IS sont : l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.

<sup>2</sup> Les pays signataires de l'accord CCRA sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Malaisie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Pays-Bas, le Qatar, la République de Corée, la République Tchèque, le Royaume-Uni, Singapour, la Suède et la Turquie.

## Annexe 1. Niveau d'évaluation du produit

Classe	Famille	Composants par niveau d'assurance							Niveau d'assurance retenu pour le produit		
		EAL 1	EAL 2	EAL 3	EAL 4	EAL 5	EAL 6	EAL 7	EAL 5+	Intitulé du composant	
<b>ADV</b> <b>Développement</b>	ADV_ARC		1	1	1	1	1	1	1	1	Security architecture description
	ADV_FSP	1	2	3	4	5	5	6	5	5	Complete semi-formal functional specification with additional error information
	ADV_IMP				1	1	2	2	1	1	Implementation representation of the TSF
	ADV_INT					2	3	3	2	2	Well-structured internals
	ADV_SPM						1	1			
	ADV_TDS		1	2	3	4	5	6	4	4	Semiformal modular design
<b>AGD</b> <b>Guides d'utilisation</b>	AGD_OPE	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Operational user guidance
	AGD_PRE	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Preparative procedures
<b>ALC</b> <b>Support au cycle de vie</b>	ALC_CMC	1	2	3	4	4	5	5	4	4	Production support, acceptance procedures and automation
	ALC_CMS	1	2	3	4	5	5	5	5	5	Development tools CM coverage
	ALC_DEL		1	1	1	1	1	1	1	1	Delivery procedures
	ALC_DVS			1	1	1	2	2	2	2	Sufficiency of security measures
	ALC_FLR										
	ALC_LCD			1	1	1	1	2	1	1	Developer defined life-cycle model
	ALC_TAT				1	2	3	3	2	2	Compliance with implementation standards
<b>ASE</b> <b>Evaluation de la cible de sécurité</b>	ASE_CCL	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Conformance claims
	ASE_ECD	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Extended components definition
	ASE_INT	1	1	1	1	1	1	1	1	1	ST introduction
	ASE_OBJ	1	2	2	2	2	2	2	2	2	Security objectives
	ASE_REQ	1	2	2	2	2	2	2	2	2	Derived security requirements
	ASE_SPD		1	1	1	1	1	1	1	1	Security problem definition
	ASE_TSS	1	1	1	1	1	1	1	1	1	TOE summary specification
<b>ATE</b> <b>Tests</b>	ATE_COV		1	2	2	2	3	3	2	2	Analysis of coverage
	ATE_DPT			1	1	3	3	4	3	3	Testing: modular design
	ATE_FUN		1	1	1	1	2	2	1	1	Functional testing
	ATE_IND	1	2	2	2	2	2	3	2	2	Independent testing: sample
<b>AVA</b> <b>Estimation des vulnérabilités</b>	AVA_VAN	1	2	2	3	4	5	5	5	5	Advanced methodical vulnerability analysis

## Annexe 2. Références documentaires du produit évalué

[ST]	<p>Cible de sécurité de référence pour l'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Security target for IDEal PASS V2.0.1 EAC with PACE application, version 6, référence 2016_2000018369, 29 novembre 2016, Morpho.</li> </ul> <p>Pour les besoins de publication, la cible de sécurité suivante a été fournie et validée dans le cadre de cette évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Security target LITE for IDEal PASS V2.0.1 EAC with PACE application, version 1.0, référence 2016_2000023040, 1<sup>er</sup> décembre 2016, Morpho.</li> </ul>
[RTE]	<p>Rapport technique d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation Technical Report : ETR, référence LETI.CESTI.ARR.RTE.010 – v1.0, 2 décembre 2016, CEA-LETI.</li> </ul>
[CERT_IC]	<p>Infineon M7892 B11 with optional RSA2048/4096 v1.02.013, EC v1.02.013, SHA-2 v1.01 and Toolbox v1.02.013 libraries and with specific IC dedicated software (firmware). <i>Certifié par le BSI le 3 novembre 2015 sous la référence BSI-DSZ-CC-0782-V2-2015.</i></p>
[ANA-CRY]	<p>Cotation des mécanismes cryptographiques, LETI.CESTI.ARR.RT.012-v1.0, 16 novembre 2016, CEA-LETI.</p>
[CONF]	<p>Liste de configuration du produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- IDEAL_PASS_V2_0_1N software Release Sheet, référence 2015_2000017819, version 1.3, 30 novembre 2016.</li> </ul>
[GUIDES]	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Preparative Procedure for IDEalPass_V2_0_1N, reference 2016_2000017817, version 1.2, 23 novembre 2016, Morpho ;</li> <li>- Operational User Guidance IDEalPass_V2_0_1N, reference 2016_200007816, version 1.0, 7 novembre 2016, Morpho.</li> </ul>
[PP0035]	<p>Protection Profile, Security IC Platform Protection Profile, version 1.0, juin 2007. <i>Certifié par le BSI (Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik) sous la référence BSI-PP-0035-2007.</i></p>
[PP0068V2]	<p>Protection Profile, Machine Readable Travel Document using Standard Inspection Procedure with PACE (PACE PP), Version 1.0, 2 novembre 2011. <i>Certifié par le BSI (Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik) sous la référence BSI-CC-PP-0068-V2-2011.</i></p>
[PP0056V2]	<p>Protection Profile - Machine Readable Travel Document with "ICAO Application", Extended Access Control with PACE (EAC PP), version 1.3.2, 5 décembre 2012. <i>Maintenu par le BSI (Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik) sous la référence BSI-CC-PP-0056-V2-2012-MA-02.</i></p>

### Annexe 3. Références liées à la certification

	Décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information.
[CER/P/01]	Procédure CER/P/01 Certification de la sécurité offerte par les produits et les systèmes des technologies de l'information, ANSSI.
[CC]	Common Criteria for Information Technology Security Evaluation : Part 1: Introduction and general model, septembre 2012, version 3.1, révision 4, référence CCMB-2012-09-001; Part 2: Security functional components, septembre 2012, version 3.1, révision 4, référence CCMB-2012-09-002; Part 3: Security assurance components, septembre 2012, version 3.1, révision 4, référence CCMB-2012-09-003.
[CEM]	Common Methodology for Information Technology Security Evaluation : Evaluation Methodology, septembre 2012, version 3.1, révision 4, référence CCMB-2012-09-004.
[JIWG IC] *	Mandatory Technical Document - The Application of CC to Integrated Circuits, version 3.0, février 2009.
[JIWG AP] *	Mandatory Technical Document - Application of attack potential to smartcards, version 2.9, janvier 2013.
[COMP] *	Mandatory Technical Document – Composite product evaluation for Smart Cards and similar devices, version 1.2, janvier 2012.
[CC RA]	Arrangement on the Recognition of Common Criteria Certificates in the field of Information Technology Security, 2 juillet 2014.
[SOG-IS]	« Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates », version 3.0, 8 janvier 2010, Management Committee.
[REF]	Mécanismes cryptographiques – Règles et recommandations concernant le choix et le dimensionnement des mécanismes cryptographiques, version 2.03 du 21 février 2014 annexée au Référentiel général de sécurité (RGS_B1), voir <a href="http://www.ssi.gouv.fr">www.ssi.gouv.fr</a> .

\*Document du SOG-IS ; dans le cadre de l'accord de reconnaissance du CCRA, le document support du CCRA équivalent s'applique.